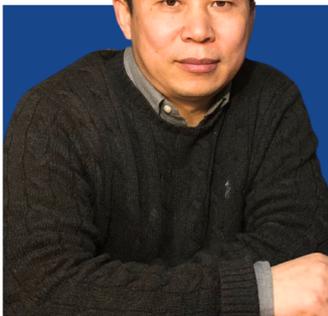




Hang Tung Chow



Xu Zhiyong



Ding Jiayi

Prix des droits humains 2023

Les avocats chinois Hang Tung Chow, Xu Zhiyong et Ding Jiayi reçoivent le Prix des droits humains du CCBE de 2023

Le CCBE a décidé d'attribuer son Prix des droits humains de 2023 aux avocats chinois **Hang Tung Chow**, **Xu Zhiyong** et **Ding Jiayi** pour leur courage, leur détermination et leur engagement à défendre les droits humains et l'état de droit en Chine.

Le président du CCBE, Panagiotis Perakis, leur remettra le Prix lors de la session plénière du CCBE le vendredi 24 novembre 2023 à Athènes. Par l'intermédiaire de ce prix, le CCBE souhaite mettre en lumière l'engagement et le sacrifice exceptionnels dont ces trois avocats font preuve depuis longtemps pour défendre les valeurs fondamentales de la profession d'avocat et pour défendre et promouvoir les droits humains et le respect de l'état de droit.

L'objectif du Prix des droits humains du CCBE

L'objectif du Prix des droits humains du CCBE est de mettre à l'honneur le travail d'un ou de plusieurs avocats ou d'organisations d'avocats qui ont fait preuve d'un engagement et d'un sacrifice hors du commun pour préserver valeurs fondamentales. Le prix est décerné à un ou plusieurs avocats ou à une organisation d'avocats qui ont honoré la profession d'avocat en défendant les plus hautes valeurs de conduite professionnelle et personnelle dans le domaine des droits humains.

Le président du CCBE, Panagiotis Perakis, a déclaré aujourd'hui :

“



”

« Hang Tung Chow, Xu Zhiyong et Ding Jiayi méritent le respect et la reconnaissance de toute la profession d'avocat en raison de leur courage et leur engagement exceptionnels dans la défense des droits humains en Chine. »

Malgré le harcèlement judiciaire dont ils ont fait l'objet, le CCBE est inquiet du fait que la situation des avocats qui défendent les droits humains et l'état de droit en Chine ne s'est toujours pas améliorée et s'est même aggravée dans certains cas, ce qui est d'autant plus inquiétant dans un pays considéré comme étant l'une des plus grandes puissances économiques mondiales. Par l'intermédiaire du CCBE, les avocats européens continueront à suivre de près la situation et à soutenir leurs confrères chinois qui ont besoin d'aide. Le CCBE n'acceptera jamais que des avocats soient pris pour cible en raison de leurs activités légitimes en tant qu'avocats.

Les lauréats du prix



Hang Tung Chow

Hang Tung Chow est avocate praticienne et militante pour la démocratie. Elle est détenue à la prison pour femmes de Tai Lam depuis le 8 septembre 2021 sur la base d'accusations portées contre elle dans quatre affaires différentes, toutes pour des actes tout à fait pacifiques et liés au travail de l'Alliance ou à la commémoration du massacre de la place Tiananmen du 4 juin.

Elle travaille dans les systèmes juridiques chinois et hongkongais pour promouvoir la démocratie et protéger les droits fondamentaux. Elle a été vice-présidente de la *Hong Kong Alliance in Support of Patriotic Democratic Movements of China* (« l'Alliance ») et a siégé au conseil d'administration d'Amnesty International Hong Kong.

Hang Tung Chow risque d'être condamnée à une peine de dix ans d'emprisonnement pour « incitation à la subversion », sans garantie d'un procès équitable, et qu'elle risque également d'être radiée du barreau de Hong Kong. Le seul espoir d'atténuer les représailles de la République populaire de Chine à l'encontre de Hang Tung Chow est d'accroître sa visibilité et d'attirer l'attention du monde libre sur les traitements injustes dont elle fait l'objet : il s'agit d'une étape importante de soutien envers ses efforts constants en faveur des droits humains.



Le CCBE a envoyé une lettre aux autorités chinoises le 16 juin 2022 pour demander sa libération.



Xu Zhiyong



Ding Jiayi

Xu Zhiyong s'est fait connaître en 2003 lorsque, avec deux autres avocats, il s'est chargé de l'affaire d'un étudiant battu à mort à Guangzhou et a plaidé pour l'abolition du système de détention et de rapatriement. Cette campagne a conduit le gouvernement chinois à abolir un système dans lequel les migrants ruraux étaient arbitrairement détenus, condamnés à des amendes et expulsés des grandes villes par la police.

Xu Zhiyong a agi en tant que « représentant des citoyens » en représentant de nombreux clients et a été en 2003 l'un des fondateurs de l'*Open Constitution Initiative*, un centre juridique à but non lucratif. En 2009, l'*Open Constitution Initiative* a été condamnée à une amende pour fraude fiscale et fermée par les autorités au motif qu'il s'agissait d'une organisation illégale. Xu Zhiyong a été arrêté pour fraude fiscale, mais les chefs d'accusation ont finalement été abandonnés. Il lui a été interdit de donner des cours à l'Université des postes et télécommunications de Pékin. Parallèlement à ces efforts, Xu Zhiyong est un essayiste prolifique qui écrit

sur des questions telles que l'accès à un enseignement équitable, les mauvais traitements infligés par le gouvernement et le rapatriement des travailleurs migrants, la corruption et les dépenses publiques inutiles.

Après dix ans d'activité en tant qu'avocat d'affaires, **Ding Jiayi** a commencé en 2010 à enquêter sur des affaires et des questions relatives aux droits humains, et à faire campagne pour une plus grande transparence gouvernementale, l'état de droit et les droits des travailleurs migrants.

En 2010, Xu Zhiyong et Ding Jiayi ont lancé le Mouvement des nouveaux citoyens, un mouvement de la société civile qui a fait campagne pour la réforme constitutionnelle, la transparence du gouvernement et une plus grande préoccupation institutionnelle pour les droits humains. Le mouvement s'est efforcé de promouvoir une citoyenneté chinoise enracinée dans les idéaux démocratiques de liberté et de responsabilité sociétale. Le Mouvement des nouveaux citoyens a notamment fait campagne en faveur de l'égalité des prestations sociales et éducatives pour les travailleurs migrants à Pékin.

En décembre 2012, le Mouvement des nouveaux citoyens a organisé une campagne anticorruption exigeant que plus de 200 hauts responsables du Parti communiste, dont le président Xi Jinping, déclarent leur patrimoine financier. Cette campagne a donné lieu à des manifestations pacifiques dans toute la Chine en mars et avril 2013. Le Mouvement des nouveaux citoyens a également appelé à la ratification du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, que la Chine a signé en 1998.

Xu Zhiyong a été arrêté en 2013 et condamné en 2014 à quatre ans de prison (détention provisoire comprise) pour avoir « rassemblé une foule dans le but de troubler l'ordre public », avant d'être libéré en juillet 2017.

De même, en avril 2013, Ding Jiayi a été arrêté pour « attroupement en vue de troubler l'ordre public ».

Il a été radié et condamné le 18 avril 2014 à trois ans et demi de prison (détention provisoire comprise) pour ce chef d'accusation, avant d'être libéré deux ans et demi plus tard.

En 2019 et 2020, tous deux ont été détenus au secret dans le cadre d'une « surveillance résidentielle dans un lieu désigné » (RSDL). Pendant leur détention en RSDL, tous deux ont été soumis à des actes de torture et à des mauvais traitements, notamment de la privation de sommeil, de la torture sonore, des interrogatoires prolongés, la torture à la « chaise du tigre » en fer pendant plusieurs jours d'affilée, et la privation de nourriture et d'installations sanitaires adéquates. En 2021, ils ont été inculpés de « subversion du pouvoir de l'État » et, le 10 avril 2023, le tribunal populaire intermédiaire de Linyi a condamné Xu Zhiyong à 14 ans de prison et quatre ans de privation de ses droits politiques et Ding Jiayi à 12 ans de prison et deux ans de privation de ses droits politiques, tous deux pour « subversion du pouvoir de l'État ». Leurs familles n'ont pas été en mesure d'obtenir une copie des verdicts auprès des avocats de la défense en raison d'accords de confidentialité supplémentaires signés par les avocats. Ces condamnations ont été prononcées après plus de trois ans de détention, et les peines prononcées à leur encontre sont parmi les plus lourdes infligées à des défenseurs des droits chinois depuis la répression qui s'est abattue sur la profession en 2015.

Le CCBE a écrit diverses lettres en leur soutien :



Conviction of lawyers Ding Jiayi and Xu Zhiyong (20/04/2023)



Unfair trial continued detention and torturing of lawyers Ding Jiayi and Xu Zhiyong (06/07/2022)



Continued detention of lawyers Xu Zhiyong and Ding Jiayi (27/01/2022)



Continued detention and judicial harassment of lawyer Ding Jiayi (26/05/2021)